

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice de maintenance, session 2024, dans l'académie de MAYOTTE.

Le Recteur de Mayotte,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de MAYOTTE, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice de maintenance, au titre de l'année 2024, dans l'académie de MAYOTTE :

Madame GARCIA Nathalie, contrôleuse de gestion, pôle des moyens et de la scolarité, rectorat de mayotte, présidente, Rectorat de l'académie de Mayotte, Mamoudzou.

Madame ANGLERAUX Virginie, ingénieure d'études hors classe inserm, experte, Institut national de la Santé et de la recherche Médicale, Bordeaux.

Monsieur DA-SILVA Stéphane, professeur en bâtiment option peinture et revêtement, Lycée de Dzoumogne, Dzoumogne.

Monsieur DJABIRI Moudjidine, professeur option maintenance des bateaux de plaisance, Lycée Polyvalent Gustave Eiffel, Kahani, Ouangani.

Madame ISSOUFA Hadia, gestionnaire, Lycée des Lumières, Kaweni, Mamoudzou.

Fait à MAMOUDZOU, le 03 mai 2024

